



Reconnue d'utilité publique

ATTESTATION DE FORMATION AUX NOUVEAUX GESTES AIDES-SOIGNANTS

PUBLIC CONCERNÉ :

Tous les aides-soignants diplômés avant 2022
(nouveau référentiel métier du 10 juin 2021)

4 à 8 participants.

DURÉE :

3 jours.

CALENDRIER :

Nous consulter.

COÛT DE LA FORMATION :

600 €/personne.

INTERVENANTS :

Formateurs permanents de l'IFAS.

CONTACTS :

Secrétariat

Tél. 04.74.26.78.50

ifas@ch-argentiere.fr

**INSTITUT DE FORMATIONS
L'ARGENTIÈRE – 69610 AVEIZE**

N° Déclaration d'existence : 11754769275

N° SIRET : 439 975 640 01200

Code APE : 8532 Z

OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation aux nouveaux soins aides-soignants a pour objectif l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les soins ouverts à la pratique aide-soignante depuis le référentiel de 2021

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre l'intérêt de pratiquer ses nouveaux actes.
- Comprendre et expliquer ses nouveaux actes.
- Comprendre et transmettre des informations pertinentes à l'infirmière ou aux médecins.
- Connaître les normes physiologiques et pathologiques de référence.

MÉTHODE ET TECHNIQUE PÉDAGOGIQUES

- 2 jours de théorie afin de remettre à niveau les stagiaires sur l'anatomie et la physiologie des organes ciblés par ces nouveaux actes (peau, œil, cœur, poumons), ainsi que sur les fonctions respiratoire, cardiaque et digestive.
- 1 jour de mise en pratique des nouveaux actes en ateliers et simulations.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'évaluation de la compétence des apprenants est réalisée de façon sommative en ateliers.

A l'issue de la formation et après validation, il sera délivré une attestation de formation

